



Quelle que soit la distance
nous sommes toujours
à proximité

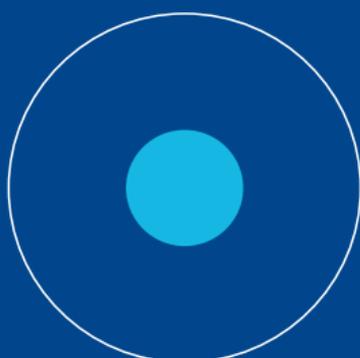
Formules annuelles assistance et assurances voyage



Plus de 250.000 clients choisissent déjà Allianz

 **11.000**
rapatriements
par an

 **510** air ambulances

 **22.607**
collaborateurs dans plus de
75 pays en 70 langues

 **1.400.000**
prestataires médicaux dans
le monde entier

 **72.900.000**
dossiers traités chaque année

**Optez pour la plus royale de nos formules assistance et assurance
entier ainsi que l'assistance véhicule en Europe.**

Assurance annulation	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture All Risk pour toute raison soudaine, imprévisible et matériellement justifiable qui rend le voyage impossible tel que décrit dans nos Conditions générales • Pour raisons valables, jusqu'à € 3.500/ personne et max € 20.000/police/année assurée • 25 % de franchise pour toute raison non mentionnée dans nos Conditions Générales
Voyage de compensation	<ul style="list-style-type: none"> • Voyage ou jours de compensation en cas de retour anticipé pour motifs impérieux • Voyage de compensation jusqu'à € 3.500/ personne et max. € 14.000 par police/année
Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie (aussi en cas de Covid-19), accident ou décès - sports moteur inclus • Frais de suivi médical dans le Belux jusqu'à € 6.250/personne, suite à un accident à l'étranger • Frais de recherche et de secours jusqu'à € 15.000/personne • Remboursement des activités sportives réservées ainsi que du matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation • Garanties ski incluses • Prolongation de séjour sur prescription médicale • Assistance d'un proche en cas d'hospitalisation d'un mineur ou d'un adulte non accompagné • Retour anticipé pour motif impérieux • Prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> • Couvert jusqu'à € 2.500/personne en cas de dégâts, perte ou vol • Objets de valeurs (Gsm, Laptop et matériel de sport) inclus jusqu'à € 1.250/personne • Achats de 1° nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 625/personne
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident à l'étranger

SERVICE

nces voyages, valable en Belgique, comme dans le monde

Assistance véhicule en Europe (sans limite d'âge du véhicule)	<ul style="list-style-type: none">• 2 véhicules assurés• Dépannage et remorquage depuis le domicile• Caravane et remorque assurées gratuitement• Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques• Nuitées d'hôtel suppl. en cas de réparation sur place du véhicule• Voiture de remplacement (max Cat. D) : max. 5 jours en Belgique et max. 15 jours à l'étranger
Annulation de « Event Ticket »	<ul style="list-style-type: none">• Annulation d'un « Event Ticket » jusqu'à € 500/personne et max. € 2.000/police/année assurée
Assistance Vélo en Europe	<ul style="list-style-type: none">• Assistance en cas d'accident, de panne ou de vol de votre propre vélo
Rachat de franchise pour une location de voiture	<ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à max. € 2.000
Prime pour 1 personne	€ 731
Prime pour 2 personnes	€ 823
Famille (jusqu'à 7 personnes)	€ 955
Véhicule supplémentaire (max. 4 véhicules suppl.)	€ 69

- Valable pour des séjours de maximum 3 mois (90 jours) à l'étranger et en Belgique à partir de la première nuitée réservée
- A partir du 4^e mois consécutif à l'étranger: €2/jour supplémentaire/ par personne



Bénéficiez d'une large couverture en cas d'annulation et voyage et votre famille, en Belgique, Europe comme dans le monde en

Assurance annulation	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture en cas, e.a. de maladie (aussi en cas de Covid-19), décès, accident, aggravation imprévisible d'une maladie préexistante ou licenciement • Jusqu'à € 2.500/personne/dossier et max. € 20.000/police/année d'assurance
Compensation des jours de voyage non profités	<ul style="list-style-type: none"> • Interruption de voyage et retour anticipé pour raison urgente couverte, compensation de max. € 2.500/personne et jusqu'à max. € 10.000 par police pour les jours de voyage non utilisés
Assistance Personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie (aussi en cas de Covid-19), accident ou décès • Frais de suivi médical dans le BeLux jusqu'à € 6.250/personne suite à un accident à l'étranger • Frais de recherche et de secours jusqu'à € 8.000/personne • Remboursement des activités sportives réservées ainsi que le matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation • Garanties ski incluses • Prolongation de séjour sur prescription médicale • Assistance d'un proche en cas d'hospitalisation d'un mineur ou d'un adulte non accompagné • Retour anticipé pour motif impérieux • Prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> • Couvert jusqu'à € 2.000/personne en cas de dégâts, perte ou vol • Objets de valeurs (Gsm, Laptop et matériel de sport) inclus jusqu'à € 1.000/personne • Achats de 1° nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 500/personne
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un acciden

SERVICE

Prenez sereinement grâce à notre service d'assistance, pour vous protéger ainsi que l'assistance véhicule en Europe.

Assistance véhicules	<ul style="list-style-type: none">• 2 véhicules assurés• Dépannage et remorquage depuis le domicile• Caravane et remorque assurées gratuitement• Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques• Nuitées d'hôtel suppl. en attente de réparation sur place• Voiture de remplacement (Cat.B) max. 5 jours en Belgique et max. 15 à l'étranger	
	Belgique - Europe + bassin méditerranéen	Belgique + Monde entier
Prime pour 1 personne	€ 469	€ 569
Prime pour 2 personnes	€ 519	€ 609
Prime par famille (jusqu'à 7 pers.)	€ 569	€ 689
Véhicule supplémentaire (max. 2 Sup)	€ 59	
En option: Assistance vélo Europe à 15€/an <ul style="list-style-type: none">• Assistance disponible 24/7 en cas de panne, vol ou accident• Transfert vers votre lieu de séjour, votre destination ou vers un réparateur de vélos		

- Valable pour des séjours de maximum 3 mois (90 jours) à l'étranger et en Belgique à partir de la première nuitée réservée
- A partir du 4^e mois consécutif à l'étranger: €2/jour supplémentaire/ par personne



TRAVEL SERVICE

Bénéficiez d'une large couverture en cas d'annulation et voyagez sereinement grâce à notre service d'assistance, pour vous et votre famille, en Belgique, Europe et le monde entier.

Assurance annulation	<ul style="list-style-type: none"> Couverture en cas, et de maladie (aussi en cas de Covid-19), décès, accident ou licenciement Jusqu'à € 2.500/personne/dossier et max. € 20.000/police/année d'assurance 	
Compensation des jours de voyage non profités	<ul style="list-style-type: none"> Interruption de voyage et retour anticipé pour raison urgente couverte, compensation de max. € 2.500/personne et jusqu'à max. € 10.000 par police pour les jours de voyage non utilisés 	
Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie (aussi en cas de Covid-19), accident ou décès Frais de suivi médical dans le BeLux jusqu'à € 6.250/personne suite à un accident à l'étranger Frais de recherche et de secours jusqu'à € 8.000/personne Remboursement des activités sportives réservées ainsi que le matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation Garanties ski incluses Prolongation de séjour sur prescription médicale Assistance d'un proche en cas d'hospitalisation d'un mineur ou d'un adulte non accompagné Retour anticipé pour motif impérieux Prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour 	
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> Couvert jusqu'à € 2.000/personne en cas de dégâts, perte ou vol Objets de valeurs (Gsm, Laptop et matériel de sport) inclus jusqu'à € 1.000/personne Achats de 1° nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 500/personne 	
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident 	
	Belgique - Europe + bassin méditerranéen	Belgique + Monde entier
Prime pour 1 personne	€ 309	€ 399
Prime pour 2 personnes	€ 359	€ 439
Prime par famille (jusqu'à 7 pers.)	€ 399	€ 529
En option: Assistance vélo Europe à 15€/an		
<ul style="list-style-type: none"> Assistance disponible 24/7 en cas de panne, vol ou accident Transport jusqu'à votre hébergement, la destination ou l'atelier de réparation de vélos 		

FULL SERVICE

Voyagez sereinement grâce à notre service d'assistance, pour vous et votre famille, en Belgique, Europe comme dans le monde entier ainsi que pour votre véhicule en Europe.

Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie (aussi en cas de Covid-19), accident ou décès • Frais de suivi médical dans le BeLux jusqu'à € 6.250/personne suite à un accident à l'étranger • Frais de recherche et de secours jusqu'à € 8.000/personne • Remboursement des activités sportives réservées ainsi que le matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation • Garanties ski incluses • Prolongation de séjour sur prescription médicale • Assistance d'un proche en cas d'hospitalisation d'un mineur ou d'un adulte non accompagné • Retour anticipé pour motif impérieux • Prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour 	
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> • Couvert jusqu'à € 2.000/personne en cas de dégâts, perte ou vol • Objets de valeurs (Gsm, Laptop et matériel de sport) inclus jusqu'à € 1.000/personne • Achats de 1° nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 500/personne 	
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident 	
Assistance véhicules	<ul style="list-style-type: none"> • 1 véhicule assuré • Dépannage et remorquage depuis le domicile • Caravane et remorque assurées gratuitement • Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques • Nuitées d'hôtel suppl. en cas de réparation sur place du véhicule • Voiture de remplacement (Cat.B) max. 5 jours en Belgique et max. 15 à l'étranger 	
	Belgique - Europe + bassin méditerranéen	Belgique + Monde entier
Prime pour 1 personne	€ 269	€ 349
Prime pour 2 personnes	€ 299	€ 399
Par famille (jusqu'à 7 pers.)	€ 329	€ 429
Véhicule supplémentaire (max. 2 suppl.)	€ 59	
En option: Assistance vélo Europe à 15€/an		
<ul style="list-style-type: none"> • Assistance disponible 24/7 en cas de panne, vol ou accident • Transfert vers votre lieu de séjour, votre destination ou vers un réparateur de vélos 		

CLASSIC SERVICE

Voyagez sereinement grâce à notre service d'assistance, pour vous et votre famille, en Belgique, Europe comme dans le monde entier.

Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none">• Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie (aussi en cas de Covid-19), accident ou décès• Frais de suivi médical dans le BeLux jusqu'à € 6.250/personne suite à un accident à l'étranger• Frais de recherche et de secours jusqu'à € 8.000/personne• Remboursement des activités sportives réservées ainsi que le matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation• Garanties ski incluses• Prolongation de séjour sur prescription médicale• Assistance par un proche en cas d'hospitalisation d'un mineur ou d'un voyageur seul• Retour anticipé pour motif impérieux• Prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour												
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none">• Couvert jusqu'à € 2.000/personne en cas de dégâts, perte ou vol• Objets de valeurs (Gsm, Laptop et matériel de sport) inclus jusqu'à € 1.000/personne• Achats de 1° nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 500/personne												
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident												
	<table><thead><tr><th></th><th>Belgique - Europe + bassin méditerranéen</th><th>Belgique + Monde entier</th></tr></thead><tbody><tr><td>Prime pour 1 personne</td><td>€ 145</td><td>€ 239</td></tr><tr><td>Prime pour 2 personnes</td><td>€ 175</td><td>€ 289</td></tr><tr><td>Par famille (jusqu'à 7 pers.)</td><td>€ 205</td><td>€ 319</td></tr></tbody></table>		Belgique - Europe + bassin méditerranéen	Belgique + Monde entier	Prime pour 1 personne	€ 145	€ 239	Prime pour 2 personnes	€ 175	€ 289	Par famille (jusqu'à 7 pers.)	€ 205	€ 319
	Belgique - Europe + bassin méditerranéen	Belgique + Monde entier											
Prime pour 1 personne	€ 145	€ 239											
Prime pour 2 personnes	€ 175	€ 289											
Par famille (jusqu'à 7 pers.)	€ 205	€ 319											
En option: Assistance vélo Europe à 15€/an	<ul style="list-style-type: none">• Assistance disponible 24/7 en cas de panne, vol ou accident• Transfert vers votre lieu de séjour, votre destination ou vers un réparateur de vélos												



MOBILITY SERVICE

Assistance complète pour votre véhicule depuis votre domicile et en Europe.

Assistance véhicule en Europe (sans limite d'âge du véhicule)

- 1 véhicule assuré
- Dépannage et remorquage depuis le domicile
- Caravane et remorque assurées gratuitement
- Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques
- Nuitées d'hôtel suppl. en cas de réparation sur place du véhicule
- Voiture de remplacement (Cat.B) max. 5 jours en Belgique et max. 15 à l'étranger

Prime

€ 179

Prime par voiture suppl. € 149 (max. 2 véhicules suppl./police)

En option: Assistance vélo Europe à 15€/an

- Assistance disponible 24/7 en cas de panne, vol ou accident
- Transfert vers votre lieu de séjour, votre destination ou vers un réparateur de vélos



Que signifie pour nous...?

Assistance personnes

En fonction de votre choix de couverture au niveau géographique :

- Frais médicaux nécessaires illimités à l'étranger ;
- Rapatriement en cas de maladie, accident ou décès ;
- Prolongation de séjour sur prescription médicale ;
- Frais de suivi médical dans le Belux jusqu'à € 6.250 par personne suite à un accident à l'étranger ;
- Assistance par un proche en cas d'hospitalisation d'un mineur ou d'un adulte non accompagné ;
- Retour anticipé pour motif impérieux ;
- Frais de recherche et de sauvetage (le montant est défini par votre choix de police) ;
- Remboursement des activités sportives réservées, des forfaits de ski et du matériel de sport loué, en cas de rapatriement ou d'hospitalisation.
- En cas de perte, de détérioration ou de vol des skis, remboursement jusqu'à 1 250 €. Remboursement du forfait de ski au prorata en cas de fermeture du domaine skiable.

Assistance véhicules

- Dépannage et remorquage en Europe et même depuis votre domicile ;
- Caravane et remorque assurées gratuitement ;
- Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques ;
- Nuitées supplémentaires en attente de réparation sur place (jusqu'à 5 compensées ; jusqu'à 100 € par nuit) ;
- Pas de limite d'âge du véhicule.



Jours et voyage de compensation

Lors d'une interruption prématurée de votre voyage, les jours non utilisés seront compensés dans notre Gold Service et Travel Service. Également en cas de mise en quarantaine pendant votre séjour liée au Covid-19.

La police Royal Service prévoit le remboursement du montant total du voyage, en cas de rapatriement pour raison médicale, des assurés d'une même famille sous la même police.

Même avant votre voyage, les raisons valables suivantes vous donnent droit à un voyage de compensation :

- indisponibilité du chien d'assistance, maladie de la famille d'accueil à destination, grèves sauvages imprévues, moyens de transport défectueux ou volés, domicile inhabitable, catastrophes naturelles, etc.
- Les autorités locales donnent l'ordre d'évacuer ou les autorités locales ferment l'espace aérien ou les frontières, empêchant ainsi le transit.

Où suis-je assurée ?

Le monde entier pour les garanties "Annulation" et "Jours et voyage de compensation" ;

Pour les garanties "Assistance Personnes", "Bagages" et "Capital Accident de voyage": en dehors du domicile, dans la zone géographique choisie lors de la souscription de la police, c.-à-d. :

- L'Europe (incl. les îles Canaries, Madère et les Açores) + le bassin méditerranéen (les pays situés sur le pourtour de la mer Méditerranée) ;

- Le monde entier ;
- La garantie "Assistance véhicules" : à partir de votre domicile et sur le continent Européen (sauf la C.E.I), au Royaume Uni (Grande-Bretagne + Irlande du Nord), en Irlande et sur les îles de la Méditerranée. (à Chypre n'est couverte que la zone géographique de la République de Chypre).

Primes

- Valable pour des séjours de maximum 3 mois (90 jours) à l'étranger et en Belgique à.p.d. la première nuitée réservée ;
- Prolongation de la durée de séjour possible dans les formules Royal Service et Gold Service en signalant la durée du séjour avant votre départ.

Notion de "famille"

Nos primes familiales sont valables pour :

- les membres d'une famille domiciliées sous le même toit ;
- Les enfants à charge fiscalement et les enfants mineurs issus d'un mariage dissout qui ne vivent pas sous le même toit ;
- Les petits-enfants mineurs qui accompagnent leurs grands parents, qui ne vivent pas sous le même toit qu'eux et dont les parents ne voyagent pas.
- Maximum 7 personnes

Quand conclure le contrat?

Les contrats Royal Service, Gold Service et Travel Service qui incluent une garantie annulation, doivent être conclus avant ou au moment de la réservation du voyage qui doit être couvert. Les contrats annuels Full Service et Classic Service doivent être conclus au plus tard la veille du départ afin de pouvoir jouir de la garantie. Mobility service prend cours le lendemain de la souscription de la police.

Souscrire à une police

Toute personne majeure et domiciliée en Belgique ou au Grand- Duché de Luxembourg peut souscrire à une police.



Vous pouvez profiter de nos couvertures lors de tout voyage en Belgique à la condition que chaque demande valide d'intervention d'Allianz Assistance soit étayée par une pièce justificative d'un contrat de voyage (séjour/location) comprenant au minimum une (1) nuitée. Les excursions d'une journée ne sont donc pas couvertes. Certaines couvertures sont également valables en Belgique moyennant cette condition précise si cela est explicitement indiqué dans les conditions générales de votre police. Pour en savoir plus à ce sujet, lisez les Conditions Générales. sur l'intranet de votre employeur.

www.allianz-assistance.be

Allianz Partners

AWP P&C S.A. Belgian Branch

32, Boulevard du Roi Albert II

1000 Bruxelles, Belgique

Agréé sous le code 2769

Tél: + 32 2 290 64 68

Vous souhaitez formuler une plainte ?

Contactez notre service Quality

via **quality.be@allianz.com** ou contactez

l'Ombudsman des assurances via

info@ombudsman.as ou par courrier au

Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles.

Toutes les assurances souscrites sont soumises au droit belge.

Ce document est un résumé sans valeur contractuelle. Pour toutes informations complémentaires veuillez vous référer aux conditions générales **www.allianz-assistance.be**